



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER

SO.NA.LOM. **SONALOM** (Loi 1901)

10 rue de la caserne LOMENER  
Anse du Stole – 56270 PLOEMEUR

Tél : 02 97 82 92 04      Le vendredi de 18H00 à 20H00  
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 30

E-mail: [sonalom@sonalom.org](mailto:sonalom@sonalom.org)

Site internet : [www.sonalom.org](http://www.sonalom.org)

Déclaration Préfecture N° 1950    N° SIRET 794 587 238 00013

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU 04 NOVEMBRE 2019**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/10/2019
- 2 - Bilan financier
- 3 - Lettre au CMB
- 4 - Repas de fin de saison
- 5 - Panneaux poissons
- 6 - CLUPIPP mouillages d'hiver
- 7 - Modification du Règlement Intérieur
- 8 - Questions diverses
- 9 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

**Présents** : Marlène BASSERY, Bernard BASSERY, Françoise BERTIN, Bernard COURBARIAUX, Françoise DINE, Jean-Michel GODIGNON, Gilbert HOUARNER, Alain HUET, Jean-Pierre LE HIR.

**Absents excusés** : Patrick LANGLOIS.

**Absents** : Jean-Louis DEKEYSTE, Bernard MOREAU, Daniel LEMAIRE.

**Invitée absente** : Martine PUZO

<< << << << << << << << << << << << << >> >> >> >> >> >> >> >> >> >>

**Le Président ouvre la séance à 17 h 00**

- 1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/10/2019

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 07/10/2019 est approuvé à l'unanimité.

- 2 - Bilan financier

A ce jour, le trésorier n'a pas reçu le relevé (jour férié, week-end) mais il a fait le bilan global qui est de 7 200 €.

### 3 - Lettre au CMB

Le président nous fait part du courrier qu'il a envoyé au Crédit Mutuel de Bretagne dont l'objet était de demander des participations tant en matériel, (nappes plastique aux couleurs et logo du CMB), que financières pour la fête des 5 ports, les flyers et le logo CMB sur les banderoles. Nous n'avons pas encore eu de réponse de la CMB. Le président va les recontacter.

### 4 - Repas de fin de saison

Le choix du traiteur s'est porté sur « JULE » à Ploemeur qui propose la part de rougaille saucisse/ riz à 5,50 €. La commande arrivera chaude dans des caissons spécifiques, nous n'aurons pas besoin de faire réchauffer.

Une loterie sera organisée, un seul lot : Un panier garni.

Un ticket gratuit sera remis aux adhérents. D'autres tickets seront vendus 1 €.

Rendez-vous le samedi 23 à 10 h 00 pour la préparation de la salle des Viviers Collet. Merci d'avance aux volontaires.

Quelques personnes auraient préféré que le beaujolais nouveau soit fêté séparément comme les années précédentes. Cette année nous n'avons pas pu organiser le repas de fin de saison plus tôt, par manque de temps, de personnes absentes ou hospitalisées. C'est pourquoi nous avons décidé de grouper les 2 évènements. ,

L'an prochain les 2 événements seront séparés.

Le beaujolais nouveau sera organisé en 2020 si s'il y a des volontaires pour préparer l'évènement et l'organiser.

### 5 - Panneaux poissons

Les panneaux poissons plastifiés qui servent au jeu de la roue lors des manifestations, sont en cours de préparation par Françoise BERTIN.

### 6 - CLUIPP mouillages d'hiver

La SONALOM a informé les membres du CLUIPP à propos de la place nécessaire pour les annexes des personnes du Stole et des autres ports qui ont loué un mouillage 'hiver'.

Réponse de la mairie : " on s'occupe des mouillages avant de s'occuper des annexes".

Il y aurait eu quelques problèmes entre la mairie et Véolia pour l'assurance des mouillages. L'assurance est prise en charge par Véolia.

La SONALOM s'interroge, aucun compte rendu des réunions CLUIPP n'a encore été diffusé et en particulier à propos des mouillages d'hiver....

### 7 - Modification du Règlement Intérieur

Le Conseil d'Administration décide de procéder à des changements pour actualiser le règlement intérieur. Ils concernent :

Introduire : la buvette = (la buvette peut être ouverte au retour des pêcheurs)

Supprimer : Au Titre IV - Article 1, salon nautique « A L'ABORDAGE », des « CHALLENGE PECHE EN MER ». & « intitulé du BATEAU AU GRENIER ».

Garder : Troc et puces

Modifier : Au Titre IV - Art 2 : l'adresse du site internet dédié.

Le nouveau Règlement Intérieur agréé en CA sera présenté à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire pour approbation par la majorité des membres présents.

## 8 - Questions diverses

- Dossier de demande de subvention départementale pour les « 5 Ports » :  
Demander à Martine PUZO, qui a été cooptée, si elle veut bien participer au groupe de travail  
Constitution d'un groupe de travail dont Françoise DINE est la Pilote :  
Martine PUZO, Alain HUET, Jean-Pierre LE HIR. Le président enverra à tous un mail avec adresses apparentes pour que le groupe puisse prendre date d'une 1ere réunion pour préparer le dossier à fournir au département quand la demande arrivera. Nous espérons 1000 €
- Dossier « PUB » pour les flyers et notre site : il est en cours. Bernard MOULIN peut se rapprocher du président qui doit avoir conservé les logos des commerçants à contacter et peut-être en trouver des nouveaux.  
Le Conseil d'Administration décide du coût de la pub à 30 € pour un an.  
Un modèle de facture sera établi. Ne pas oublier de noter 30 € « non soumis à TV »
- MARIE GUERZAILLE : il reste 4 places disponibles.

## 9 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 02 décembre 2019 à 17 h 00.

**LA SECRETAIRE**  
Marlène BASSERY

**LE PRESIDENT**  
Bernard COURBARIAUX

